

LES NOUVELLES RÈGLES DE LA DISTRIBUTION DES PRODUITS FINANCIERS, D'ASSURANCE ET BANCAIRES



CONTEXTE

La mise en place des réglementations MIF2, PRIIPs et DDA impactent l'ensemble des acteurs de la chaîne de distribution et nous offrent la possibilité de repenser notre relation client.

OBJECTIFS

Cette formation vise à :

- comprendre l'environnement réglementaire et les multiples impacts ;
- évaluer les conséquences sur l'ensemble de la chaîne de distribution ;
- construire les nouvelles étapes du parcours client ;
- identifier et évaluer les nouveaux risques de non-conformité.

PUBLIC

- Responsables marketing et vente
- Conseillers financiers
- Chargés d'affaires
- Directeurs d'animation
- Responsables juridiques
- Responsables conformité

PRÉREQUIS

- Connaissance minimale du secteur bancaire et financier.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

I. CONTEXTE

- Des exigences communes couvrant l'ensemble des produits d'épargne financière
- Les apports de MIF 2
- La mise en œuvre de la directive sur l'intermédiation en assurance
- Le règlement PRIIP's : une information standardisée
- Les orientations de l'ABE sur la gouvernance et la surveillance des produits bancaires

II. LES IMPACTS OPÉRATIONNELS SUR LA CHAÎNE DE DISTRIBUTION ET LA RELATION CLIENT

- Les obligations des producteurs/concepteurs
- Les obligations des distributeurs
- La traduction en langage client

III. LES PARCOURS

- Les clients : catégories, statuts, besoins
- Les informations client
- La documentation précontractuelle à remettre au client
- Cas pratiques

IV. ALERTES ET REPORTING

- Reporting client
- Reporting producteurs, régulateurs, marchés

V. GOUVERNANCE ET SURVEILLANCE PRODUIT

- Précommercialisation : marché cible, test produit
- Post-commercialisation : surveillance produit

VI. RÉMUNÉRATIONS INCITATIVES

- Adéquation avec l'intérêt du client
- Devoir de transparence

VII. ORGANISATION/FORMATION

- Formation initiale et continue
- Déontologie des distributeurs

VENDEDI 24 MAI 2019

Formation d'une journée
DURÉE : 7h 8h30-16h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quiz
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 040 € HT

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATEUR

Ramona Yamani est responsable de projet Conformité, Direction de la Conformité des Services d'Investissement au sein du Groupe BPCE.

